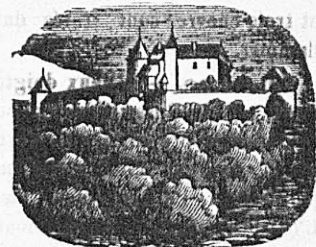




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
 » . . . 6 mois » 2.50
 Étranger. 1 an » 9.—
 » . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5^h 8^h 10^h 2^h 5^h 9^h — BULLE, arr. 7^h 9^h 12^h 4^h 8^h 10^h

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion 15 c ; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RAOULMANS : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haassenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 2 mai 1911.

Les charges publiques.

Dans un canton essentiellement agricole comme le nôtre, il paraîtrait tout naturel que la majeure partie des formidables impôts que nous payons fût consacrée à l'agriculture.

Malheureusement, la folie des grands s'est emparée de nos despotes, leur enlevant tout discernement des véritables besoins du pays.

Faire des sacrifices pour l'agriculture ! Fi donc ! Elle saura bien se tirer d'embaras sans que les pouvoirs publics s'en mêlent ! N'avons-nous pas suffisamment de préoccupations en travaillant au développement de l'Université, cette œuvre grandiose, sublime, qui doit porter jusqu'aux confins de la terre le nom du canton de Fribourg et surtout celui de son glorieux Maître ?

L'incommensurable vanité de nos hommes d'Etat leur suggère sans doute de tels raisonnements, lorsqu'ils engloutissent dans le Gouffre le plus clair des revenus publics.

Soucieux avant tout de réaliser leurs rêves de faste et de grandeurs, craignant cependant que, malgré la docilité habituelle du peuple, son bon sens n'y mette obstacle, ils se sont constamment refusés à introduire chez nous le referendum financier.

Les cours universitaires sont suivis par une cinquantaine de Fribourgeois, beaucoup moins nombreux, par conséquent, que les Russes et les Bulgares. C'est pour ce petit nombre d'étudiants que l'on épuise les ressources du pays.

Les comptes de l'Université ascendent à une somme de près de 400,000 francs. Sa création a nécessité d'énormes dépenses de construction, bâtiments universitaires, bibliothèque cantonale, etc., qui n'entrent pas en ligne de compte dans cette somme.

L'intérêt et l'amortissement de ces dépenses peuvent être évalués au bas mot à 100,000 francs.

L'Université absorbe donc un sixième du produit total des impôts, une somme annuelle d'environ cinq cent mille francs, soit dix mille francs par étudiant fribourgeois.

Il est juste de reconnaître que le séjour des étudiants procure aux commerçants, aux pensions, aux hôtels, un revenu supplémentaire.

En tenant compte du temps des vacances et du fait que la moitié des étudiants ont pension et logement dans les convicts dont la capitale fourmille, nous croyons être larges en admettant pour chacun d'eux une dépense annuelle de deux mille francs. Comme ils sont environ six cents, c'est une somme de 1200 mille francs que reçoit Fribourg.

Le bénéfice net laissé par cette recette peut être évalué au 25 pour cent au maximum. Ce bénéfice n'est donc que de 300,000 francs, soit 200 mille francs de moins que les dépenses universitaires. Ce n'est donc point là le Pactole promis. C'est pour un résultat pareil que l'on saigne à blanc le contribuable fribourgeois !

Au budget si lourd de l'Université, opposons donc une fois encore celui de l'agriculture.

Dédution faite des traitements divers des employés et des vétérinaires, l'Etat dépense annuellement 300,000 francs en primes pour le bétail, subvention à l'assurance, cours d'agriculture, station laitière, assainissements du sol, etc.

Mais une partie de ces frais est remboursée par la Confédération, qui y contribue par des subsides s'élevant à plus de 100,000 francs.

La part incombant à l'Etat est ainsi réduite à moins de 200,000 fr.

La sollicitude du gouvernement pour les agriculteurs se réduit à peu de chose si on la compare à celle qu'il montre envers les Russes et les Bulgares.

500,000 francs pour l'Université et 200,000 francs pour le paysan !

(A suivre).

NOUVELLES SUISSES

C. F. F. — Les recettes d'exploitation des C. F. F. pour 1910 sont de 187,6 millions. Le budget avait prévu des recettes totales de 174 millions.

Les dépenses d'exploitation se sont élevées à 117,13 millions. L'excédent des recettes est ainsi de 70,47 millions contre 52,24 millions prévus au budget.

Le compte de profits et pertes accuse des dépenses de 84,61 millions. Dans cette somme figurent entre autres les postes suivants : le compte passif de 1909, 9,48 millions, les allocations supplémentaires au personnel

pour 1910, 5,72 millions, et 6,77 millions pour l'amortissement du capital de fondation.

Les intérêts de l'emprunt consolidé se sont élevés à 47,74 millions. 3,64 millions ont été alloués aux intérêts du compte-courant et pour les provisions, et 9 millions versés dans le fonds spécial.

Le compte de profits et pertes boucle avec un solde passif de 1,53 million. 41,97 millions du capital de fondation ont pu être amortis jusqu'ici avec les recettes d'exploitation.

Le compte de construction accuse le montant de 1233,97 millions.

Les comptes de la Confédération. — Le Conseil fédéral a approuvé le compte d'Etat de 1910, qui accuse au compte d'administration un excédent de recettes de 5,536,201 fr. 27, au compte-capital un solde actif de 4 millions 699,270 fr. 88 et une augmentation de la fortune nette de la Confédération s'élevant à 7,951,515 fr. 56.

L'excédent de recettes du compte d'administration sera réparti comme suit : Une somme d'un million de francs sera versée au fond de l'assurance. Une somme de deux millions de francs sera mise en réserve pour une caisse de secours en cas de vieillesse et d'invalidité du personnel de l'administration fédérale et en faveur des veuves et orphelins de ce personnel. Quant au reste, se montant à 2 millions 536,201 fr. 27, il servira à augmenter le fonds d'exploitation créé par le dernier emprunt et qui est destiné au service d'un certain nombre de dépenses extraordinaires.

L'enquête sur les achats de chevaux. — Le Conseil fédéral, après avoir pris connaissance de l'enquête instruite par le contrôle des finances sur les achats de chevaux effectués par le lieutenant-colonel Bachofen et sur les conditions dans lesquelles ils ont été effectués, constate :

que ces achats ont eu lieu dans des conditions de prix satisfaisantes, que le nombre des chevaux achetés n'a pas été inférieur à celui prévu aux budgets et qu'il a été fait un emploi régulier des crédits budgétaires ; que le lieutenant-colonel Bachofen a strictement touché la rétribution et les indemnités auxquels il avait droit en application de la convention intervenue avec le Département mili-

taire, sanctionnée par le Conseil fédéral, et en vertu des décisions du Conseil ;

que la vérification de la comptabilité concernant ces achats et les pièces justificatives a fait reconnaître leur exactitude et leur parfaite régularité.

Subventions. — Il est alloué : 13 000 fr. à la commune de Rheinfelden pour la restauration de son hôtel de ville ; 800 fr. au congrès des artilleurs qui aura lieu à Zurich du 28 au 30 mai ; 500 fr. à la Société fédérale du Grütli, pour sa fête de Bienne, 28 juillet-1^{er} août

Exposition nationale suisse. — Le Conseil municipal propose au Conseil général d'accorder une subvention de 350,000 francs à l'exposition suisse de 1914 à Berne.

Grave accident au Lötschberg. — On mande de Frutigen au *Bund* qu'un grave accident s'est produit dans un dépôt de l'entreprise du Lötschberg. Un échafaudage sur lequel se trouvait une quantité de plaques en tôle, du poids de 400 quintaux métriques, a cédé et est tombé sur trois ouvriers qui étaient occupés à sortir du vieux fer. L'un d'eux, nommé Fritz Grossen, a été écrasé et tué sur le coup.

Berne. — Un couple se mariait, l'autre jour, devant l'officier de l'état-civil de Berthoud. Comme il manquait un témoin, on héla le premier passant venu. Il se trouva que c'était un agent de police. En entendant prononcer le nom du marié, il eut un mouvement de surprise qu'il réprima de son mieux ; mais, les formalités terminées, s'approchant du futur, il lui dit à l'oreille : « Vous êtes reconnu, suivez-moi au château ! »

C'était en effet un individu sous le coup d'un mandat d'arrêt. Et voilà comment, tandis que la mariée rêvait de voyage de noces, son bien-aimé fut incarcéré dans les prisons de district.

Incendie. — A Haemelbach, commune de Trub, une maison de paysans a été détruite par le feu. La propriétaire, âgée de 75 ans, s'était rendue à l'écurie avec une lampe et s'était approchée si près de la paille que cette dernière a pris feu. La pauvre vieille a été même grièvement brûlée sur tout le corps. Le mobilier

et trois chèvres sont restés dans les flammes.

Lucerne. — A deux doigts de la mort. — A Russwil, deux ouvriers boulangers, préparant la fournée du matin, omirent d'ouvrir les bascules permettant l'échappement des gaz. L'oxyde de carbone les eut bientôt mis hors d'état de se rendre compte du danger qu'ils couraient. Les deux imprudents tombèrent sur le carreau et, n'avaient été les gémissements assez forts de l'un d'eux, ils auraient sans doute succombé à l'asphyxie. Une femme, attirée par les sons plaintifs provenant de la boulangerie, avertit le patron, qui trouva ses deux ouvriers à demi-morts. Des soins énergiques les ramenèrent à la vie.

Neuchâtel. — Les cinématographes. — Les entreprises cinématographiques se sont développées d'une façon extraordinaire à la Chaux-de-Fonds. Il n'y a pas moins de cinq cinématographes permanents dans cette ville. Des réclamations se sont élevées à ce sujet au conseil général, et le genre de certaines représentations a été vivement critiqué. Comme sanction du débat, le conseil général a voté une taxe de 7 % sur les recettes brutes des cinémas. Le conseil communal proposait 5 %.

Genève. — Les jeux. — La grande manifestation populaire organisée pour protester contre la fermeture du Cercle des étrangers du Kursaal a eu lieu vendredi soir au Bâtiment électoral de Genève. Plusieurs associations s'y sont rendues en cortège, avec tambours et transparents de circonstance. On évalue à plus de 7000 personnes la foule qui remplissait le local du meeting. Plusieurs orateurs ont pris la parole.

L'ordre du jour suivant a été adopté à mains levées au milieu de formidables clameurs.

« L'assemblée populaire du 28 avril 1911, au Bâtiment électoral, réunissant huit mille citoyens, proteste avec la plus grande énergie contre les campagnes qui durent depuis trop longtemps à Genève et contre Genève, entreprises par des personnalités qui se prétendent vertueuses, mais qui sont sûrement sans mandat ; campagnes

qui, sous prétexte de moraliser la population, ne tendent qu'à discréditer notre pays à l'étranger, alors que Genève, sous le rapport de la moralité, dans tous les domaines, peut supporter victorieusement la comparaison avec n'importe quelle autre ville suisse.

Elle estime que la mesure d'exception du Conseil fédéral contre le Kursaal de Genève, prise à l'instigation de personnalités sans mandat, constitue un acte qui porte un préjudice matériel et moral grave au canton de Genève.

Elle estime que le Conseil fédéral, qui est chargé d'exercer son autorité dans tous les cantons, doit ordonner une contre enquête approfondie et contradictoire sur les causes et les effets qui ont provoqué cette grave mesure. »

A L'ÉTRANGER

Allemagne. — Les empoisonnements de Crefeld. — Dans la crèche fondée à Crefeld par l'Union des femmes, on a constaté des cas d'empoisonnement sur la personne de 50 enfants et d'une sœur.

Trois enfants ont succombé et trois autres sont si dangereusement malades qu'on attend leur mort d'un moment à l'autre.

Italie. — Un drame mystérieux à Milan. — Un crime horrible, entouré jusqu'ici d'un profond mystère, a été découvert dans la maison qui fait l'angle entre la rue Visconti et la rue du Tessin, à Milan.

Il y a là, installée, une succursale de la Banque Lombard, qui occupe trois locaux dont le plus petit sert de logement au gardien chargé de la surveillance de nuit. Cet employé, un nommé Colombi, arrivant vers 9 heures du soir à la succursale, vit à son grand étonnement que le rideau de fermeture n'était pas complètement baissé. De plus, il y avait encore de la lumière à l'intérieur des bureaux. Le gardien, inquiet, alla chercher deux agents avec lesquels il pénétra dans le local.

Un spectacle horrible s'offrit aux yeux des trois hommes. Sur le lit qui sert au gardien de nuit, gisait le cadavre sanglant du directeur de la suc-

curiale, M. Sestagalli. Il saignait encore de neuf coups de poignard qu'il avait reçus. Sur le lit, on a trouvé un peigne de femme.

Fait curieux, les clefs étaient encore sur le coffre-fort du bureau, mais aucun argent ne manquait. On a trouvé intacts les 46,000 francs que le directeur y avait placés la veille.

Le vol ne paraît pas avoir été le mobile du crime.

Chine. — Les massacres de Canton. — On signale l'arrivée d'une centaine de réfugiés échappés aux émeutes de Canton, où les révoltés ont eu plus de 300 morts et blessés.

Amérique. — Les inondations en Argentine. — A Buenos-Aires, les eaux commencent à se retirer, ce qui permet de se rendre compte de l'étendue des dégâts causés par l'inondation.

200 cadavres ont été retrouvés.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

Un bûcheron de 65 ans, Frantz Gubser, de Wallenstadt, a été écrasé par la chute d'un hêtre.

— Dans la nuit du 28 au 29 avril, il est tombé un demi-mètre de neige au Santsis.

— Le synode des Grisons a décidé, presque à l'unanimité, d'admettre les femmes à l'exercice du pastorat.

— Dimanche dernier, deux trombes de grêle se sont abattues sur Lugano et les environs.

— A Loèche, dimanche matin, pendant le tir militaire, Xavier Tschopp, 33 ans, père de cinq enfants, a été tué d'un coup de feu parti inopinément.

— Etranger —

A la vente de la bibliothèque Hoe, à New-York, une bible imprimée par Gutenberg a été adjugée 250,000 fr.

— A Berlin, deux époux se sont suicidés l'autre jour pour éviter une opération que devait subir la femme.

— Le tribunal de Bonn vient de condamner un maître d'école à 8 mois de prison pour actes immoraux sur des élèves de 13 à 16 ans.

— A Madras (Indes), des incendies activés par la tempête détruisent plus de 300 maisons. Nombreux tués et blessés.

— Quatre ouvriers sont morts asphyxiés par suite de fuites de gaz dans une fabrique de Sosnovice (Russie).

CANTON DE FRIBOURG

Mort en allant aux champs. — Mercredi, dans l'avant-midi, un nommé Bays, d'Estévenens, établi à

— C'est vrai. Et on s'en aperçoit, ici, vous savez !

Laurent haussa les épaules.

— Peu m'importe. Je n'ai pas encore manqué d'argent, grâce à tous mes bibelots, et ce qui reste représente une vingtaine de mille francs. Je puis attendre l'avenir et — ajouta-t-il le sourcil froncé — accomplir la mission que je me suis imposée...

— Une mission ?

— Oui. Vous n'ignorez pas le drame qui s'est passé à Nogen ?

— Je lis peu les journaux. Toutefois je sais de quoi vous parlez. C'est Jenny qui m'a mis au courant...

— Eh bien, je veux découvrir le meurtrier !

— Je le croyais sous les verrous ?

— Celui-là est innocent.

— Comment le savez-vous ?

— Je le sais ! fit Laurent, sans répondre autrement.

Les deux hommes se turent, Laurent, parce que le souvenir de l'infâme accusation qui avait un instant pesé sur lui assombrissait sa pensée, Bertignolles parce qu'il se demandait s'il n'y avait pas un danger pour

Grangettes, père de famille, est mort subitement en allant aux champs.

Mortel accident. — On a trouvé sur la route de Gummenen à Bibern, le corps d'un agriculteur, Alfred Kämpfer, 40 ans, marié et père de deux enfants, domicilié à Liebistorf. Kämpfer avait été victime d'un accident en rentrant de Belp avec son attelage. Ses chevaux ont été arrêtés, après une course folle, à Morat, à 11 heures du soir.

GRUYÈRE

Le « Fribourgeois » contre la commune de Bulle. — Le *Fribourgeois*, après quelques jours de muette douleur, s'est décidé à donner quelques explications à ses naïfs lecteurs sur la condamnation aux 2/3 des frais pénaux que vient de lui infliger le Tribunal correctionnel de la Gruyère, dans le procès en calomnie que lui intentent MM. Blanc et Despond.

Après avoir réclamé, pour lui, des circonstances atténuantes, le *Crachoir* reprend la série de ses imputations malveillantes. Il triomphe de la perte, par la commune de Bulle, du procès relatif au Bulle-Broc et feint de croire qu'il y a là un sujet de confusion pour les autorités bulloises. Il oublie d'abord que ses amis, au sein du Conseil communal, ont approuvé unanimement l'opposition soulevée qui, si elle n'a point été reconnue légale par le Tribunal fédéral, n'en reste pas moins pleinement conforme à l'équité. Au surplus, perdre un procès ne signifie pas qu'on a eu tort et cela nous remet en mémoire le propos bien connu de feu M. l'avocat Vuilleret : « Dans ma longue carrière, disait-il mélancoliquement, en zézayant quelque peu, j'ai gagné autant de mauvais procès que j'en ai perdu de bons. »

La commune de Bulle était en droit de croire qu'elle avait raison et de défendre son point de vue ; elle en avait même le devoir, car l'interprétation donnée à la loi par le Conseil d'Etat, et confirmée par le Tribunal fédéral, place les communes fribourgeoises dans une situation peu favorable et leur enlève le peu d'autonomie qui leur restait.

Le juge a parlé ; il en est pris acte pour le présent et l'avenir, mais cela n'empêche que le *Fribourgeois* est bien osé de se réjouir d'un arrêt très onéreux pour les finances communales et il ressort clairement de cette singulière attitude que l'intérêt de la commune de Bulle est son dernier souci.

lui et pour Romain Goux dans la conviction qu'exprimait Laurent de l'innocence de Mirador.

Bertignolles reprit, après un silence assez long :

— Cette gêne où vous êtes, Laurent — permettez-moi de vous donner ce nom et de vous traiter un peu comme mon enfant...

Laurent s'inclina.

— ...Cette gêne, Laurent, est indigne de vous. J'estime que vous ne pouvez vivre ainsi plus longtemps, sous le bon plaisir des revendeurs ou du Mont-de-Piété.

Et sur un geste de Laurent qui semblait vouloir l'interrompre :

— Je ne viens pas vous offrir de l'argent, vous ne l'accepteriez pas. Je viens tout simplement vous demander pardon du moment de mauvaise humeur qui m'a fait hésiter à vous renvoyer, à votre poste, au puits Sans-Souci.

Et tendant à Laurent les deux mains :

— Ce poste est toujours le vôtre, mon cher enfant. Nul ne le remplira mieux que vous et vous y trouverez l'occasion, par votre intelligence et votre travail, d'y faire oublier vos péchés de jeunesse.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

71

La Fée Printemps.

PAR
JULES MARY.

— Je crois que j'arrive à temps, se dit-il. Laurent lui avança un fauteuil.

Bertignolles s'y assit lourdement, croisa les jambes et dit :

— Cela ne vous surprend pas de me voir ?

— Je vous avouerai, monsieur Bertignolles, que votre lettre m'a un peu étonné...

— Un peu beaucoup...

— Ma foi oui ! J'avais cru remarquer chez vous, la dernière fois que je vous avais vu, de l'irritation contre moi...

— Allons donc !

— Oui... Et j'en étais fort attristé... Vous m'aviez offert une position brillante... Vous me tendiez les mains alors que tout le monde, au contraire, s'éloignait de moi... C'était déjà plus qu'il n'en fallait pour vous attirer ma reconnaissance... Mais lorsque,

sans tenir compte de cette malheureuse histoire du cercle, vous m'avez si noblement fait comprendre que vous ne vous opposiez pas à ce que je fusse le mari de votre charmante fille, cela m'a profondément touché.

Bertignolles sourit avec bonté.

— Ce qui ne vous a pas empêché de refuser avec énergie.

— Je vous ai dit pourquoi.

— Je sais, je sais... Vous aimez... Je respecte votre secret... Et ce n'est point de cela que je venais vous entretenir...

— Mais moi, monsieur Bertignolles, je tenais à vous dire que, quels que fussent vos sentiments pour moi, j'avais gardé le souvenir de votre amitié et de votre bonté si spontanées.

— N'en parlons plus, n'en parlons plus... Venons au fait, voulez-vous ?

— Je vous écoute.

— Vous êtes dans la gêne, n'est-ce pas ?

— Je n'ai aucune honte à l'avouer. Après la sottise existence que j'ai menée, je suis pris tout à fait au dépourvu, et l'histoire d'il y a deux mois n'est point faite pour me tirer de peine.

nettes, père de famille, est mort
tément en allant aux champs.

Mortel accident. — On a
uvé sur la route de Gummenen à
ern, le corps d'un agriculteur,
red Kämpfer, 40 ans, marié et
e de deux enfants, domicilié à Lie-
orf. Kämpfer avait été victime
n accident en rentrant de Belp
c son attelage. Ses chevaux ont
arrêtés, après une course folle, à
at, à 11 heures du soir.

GRUYÈRE

**Le « Fribourgeois » contre
commune de Bulle.** — Le
bourgeois, après quelques jours de
ette douleur, s'est décidé à donner
ques explications à ses naïfs lec-
s sur la condamnation aux 2/3 des
pénalités que vient de lui infliger
ribunal correctionnel de la Gruyère
dans le procès en calomnie que lui
tent MM. Blanc et Despond.

Après avoir réclamé, pour lui, des
onstances atténuantes, le Crachoir
rend la série de ses imputations
veillantes. Il triomphe de la perte,
la commune de Bulle, du procès
atif au Bulle-Broc et feint de croire
l y a là un sujet de confusion pour
autorités bulloises. Il oublie d'a-
l que ses amis, au sein du Conseil
munal, ont approuvé unanime-
l'opposition soulevée qui, si elle
point été reconnue légale par le
dunal fédéral, n'en reste pas moins
nément conforme à l'équité. Au
plus, perdre un procès ne signifie
qu'on a eu tort et cela nous re-
en mémoire le propos bien connu
eu M. l'avocat Vuilleret : « Dans
longue carrière, disait-il mélancol-
ement, en zéayant quelque peu,
gagné autant de mauvais procès
j'en ai perdu de bons. »

La commune de Bulle était en droit
croire qu'elle avait raison et de dé-
rire son point de vue ; elle en avait
le devoir, car l'interprétation
née à la loi par le Conseil d'Etat,
onfirmée par le Tribunal fédéral,
e les communes fribourgeoises
s une situation peu favorable et
enlève le peu d'autonomie qui
restait.

Le juge a parlé ; il en est pris acte
r le présent et l'avenir, mais cela
mpêche que le Fribourgeois est
osé de se réjouir d'un arrêt très
eux pour les finances communales
ressort clairement de cette singu-
e attitude que l'intérêt de la com-
e de Bulle est son dernier souci.

et pour Romain Goux dans la conviction
xprimait Laurent de l'innocence de Mi-
or.
ertignolles reprit, après un silence assez
:
Cette gêne où vous êtes, Laurent —
mettez-moi de vous donner ce nom et de
s traiter un peu comme mon enfant...
Laurent s'inclina.
...Cette gêne, Laurent, est indigne de
s. J'estime que vous ne pouvez vivre
s plus longtemps, sous le bon plaisir des
endeurs ou du Mont-de-Piété.
t sur un geste de Laurent qui semblait
loir l'interrompre :
- Je ne viens pas vous offrir de l'argent,
s ne l'accepteriez pas. Je viens tout sim-
ment vous demander pardon du moment
mauvaise humeur qui m'a fait hésiter à
s renvoyer, à votre poste, au puits Sans-
ci.
t tendant à Laurent les deux mains :
- Ce poste est toujours le vôtre, mon
enfant. Nul ne le remplira mieux que
s et vous y trouverez l'occasion, par vo-
intelligence et votre travail, d'y faire ou-
r vos péchés de jeunesse.

On eût pu espérer qu'après les cin-
glantes appréciations de M. l'avocat
Cosandey sur l'esprit haineux et ja-
loux du Fribourgeois et de son rédac-
teur, ce dernier aurait fait quelques
efforts pour se guérir de sa vilaine
maladie morale. Mais non, celle-ci le re-
prend de plus belle. Il est jaloux de
tout ce qui se fait à Bulle. Alors que
les gens de sens commun se réjouis-
sent de voir la cité se développer et
s'embellir, lui enrage, vitupère et lance
son venin. Oyez plutôt : L'hôtel des
Alpes-Terminus jouit en raison de sa
situation et de son confort, d'une clien-
tèle assurée : M. Menoud en a l'œil
blessé et le cœur ulcéré.

M. Despond a acheté de la commune
de Bulle, en mises publiques, un ter-
rain sur lequel il a construit une
usine qui occupe un certain nombre
de travailleurs. M. Menoud trouve
que cette usine ronfle trop bruyam-
ment et qu'elle empêche les tau-
reaux de ruminer et les bonzes du
Fribourgeois de dormir en paix. M.
Menoud voudrait vraisemblablement
supprimer le peu d'industrie que nous
avons à Bulle ; son idéal serait que
nous fussions tous comme lui, fonc-
tionnaires cumulards, à l'horizon limité
par l'abri dont l'a doté le gouverne-
ment fribourgeois. Il est vraiment heu-
reux pour les travailleurs que M. Me-
noud n'ait point tout à dire en notre
bonne ville et qu'un Conseil communal
plus éclairé que lui soit là pour proté-
ger l'industrie. Sinon nous en verrions
de belles ; nous ne l'oublierons pas.

Le Fribourgeois, continuant son œu-
vre de haine et de discorde, voudrait
faire croire que le Conseil communal
de Bulle aurait eu des procédés incor-
rects à l'égard de la Fédération des
Syndicats d'élevage. Or, rien n'est plus
faux ; le Conseil communal de Bulle a
consenti diverses prestations très oné-
reuses en faveur de la Fédération ; il
a rempli tous ses engagements avec la
plus grande loyauté. Un petit malen-
tendu au sujet de la fourniture des
bois et de la surface du terrain à oc-
cuper s'étant élevé avec dite Fédéra-
tion, il a été clos amiablement par
un nouveau sacrifice de la commune
de Bulle, sacrifice auquel elle n'était
point tenue, mais qu'elle a admis pré-
cisément pour prouver sa bonne vo-
lonté et bien montrer son désir d'être
agréable et accueillante à la Fédération.

Cette dernière a eu quelques déboi-
tes dans sa construction ; ses devis ont
été dépassés assez largement, mais la
commune de Bulle n'est en rien res-
ponsable de ce fait et nul, à part le
Fribourgeois, n'a songé à l'en incrimi-
ner. La Fédération des Syndicats d'é-
levage qui est composée de gens

sérieux et raisonnables, nous nous
plaisons à le croire, doit être bien
ennuyée d'être mêlée maladroitement
aux polémiques inconsidérées du Fri-
bourgeois et nous savons qu'elle désap-
prouve ces attaques contre la com-
mune qui lui fournit une généreuse
hospitalité. Nous mettons d'ailleurs au
défi le Fribourgeois d'étayer ses accu-
sations d'une preuve quelconque ou
par exemple d'une déclaration de la
Fédération mise en cause.

Au surplus, si le Fribourgeois et
M. Menoud ne sont point élogieux pour
les autorités bulloises, ces dernières
peuvent s'en consoler aisément, car le
supérieur hiérarchique de M. Menoud
M. le Préfet de la Gruyère, a récem-
ment complimenté le Conseil commu-
nal de Bulle d'une façon très spéciale,
sur sa conception idéale du devoir et
a cité Bulle en exemple aux autres lo-
calités de la Gruyère.

M. Menoud, qui n'est content de per-
sonne sauf de lui, à l'inverse du public
qui se plaint vivement de ce fonc-
tionnaire introuvable, n'est pas satisfait
de M. l'avocat Cosandey qu'il aurait
voulu voir au banc des accusés, à sa
place. Le motif de cette grande colère,
c'est que M. Cosandey ayant l'habitude
d'appeler un chat, un chat, a dit, de
certaines gens ne voulant jamais con-
fesser leurs torts, qu'ils sont des co-
quins. — Il n'y a que la vérité qui
blesse.

Constatons en terminant, combien
le genre de polémique du Fribourgeois
est sévèrement jugé à Bulle et au de-
hors. Ses amis même gémissent sur
l'œuvre bête et méchante de suspicion
et de haine dont il est l'organe.

Nécrologie. — M. François
Judet, coutelier, à Bulle, s'est éteint,
dimanche dernier, à la suite d'une
longue et pénible maladie.

Il était âgé de 74 ans.
M. Judet a introduit à Bulle l'in-
dustrie de la coutellerie, qui eut ses
heures de notoriété et de prospérité
Chacun appréciait le fini et la solidité
des produits de cet artisan laborieux
et consciencieux.

Malgré la concurrence de la fabri-
cation mécanique, le défunt a con-
servé jusqu'au bout de fidèles clients.
Tel était son amour du travail que,
pendant sa maladie encore, il aimait
à descendre parfois à son atelier pour
retoucher quelque ouvrage.
Qu'il repose en paix.

Dimanche matin, on annonçait la
mort subite d'un commis pharmacien
de M. Gavin, M. Kræht Robert, origi-

à présent, sans retard, si vous ne vouliez pas
m'accorder le temps illimité dont j'ai be-
soin, je serais obligé de refuser.

— Voulez-vous quinze jours ?
— Quinze jours, un mois, six mois peut-
être, je ne puis déterminer l'époque à la-
quelle je serai libre...
— Diable ! mais quel devoir si important
vous retient ?
— Je vous l'ai dit tout à l'heure, je veux
retrouver l'homme qui a assassiné le cais-
sier de mon frère...
— Permettez, c'est l'affaire de la police,
cela, et non la vôtre.

— La police ne trouvera rien, j'en ai peur.
— Pourquoi donc ?
— Parce qu'elle est en présence d'un
crime qui n'est point vulgaire. Parce que ce
crime cache je ne sais quelle mystérieuse
vengeance d'un homme qui s'acharne contre
notre maison... Parce que ce crime n'est pas
le premier qui nous atteint et qu'une fois
déjà, il y a deux mois, s'est révélée la haine
de cet ennemi inconnu... parce qu'enfin, moi,
j'ai été soupçonné par mon frère, non seule-
ment d'avoir volé, mais d'avoir tué !...
(A suivre.)

naire de Bischofshagen (Prusse). L'en-
sevelissement aura lieu à Bulle.

Don. — M. Arthur Gretener à
Broc, a remis 100 fr. au Conseil com-
munal d'Estavayer, et 100 fr. au Con-
seil communal de Cheyres, pour être
distribués aux pauvres, en souvenir de
sa grand'mère défunte. Mme Henriette
Pillonel née Bonny, décédée à Esta-
vayer, en février dernier.

**Examens fédéraux de mé-
decine.** — M. Bernard Pégaitaz, de
Grandvillard, a subi avec succès, à
Lausanne, ses examens d'anatomie et
physiologie des dentistes.

Fête socialiste. — Le premier
mai s'est passé on ne peut plus calme-
ment à Bulle. Les ouvriers du pays ne
s'associent plus à cette manifestation
socialiste. Seuls, deux ou trois petits
groupes d'ouvriers du bâtiment ont
circulé dans nos rues en chantant,
précédés d'un drapeau aux couleurs
de l'Italie.

Le temps qu'il fait. — Dans
la nuit de dimanche à lundi, la neige
a fait une nouvelle apparition sur nos
montagnes, descendant jusqu'à 1000
mètres d'altitude. Mais, dans la jour-
née, elle s'est retirée jusqu'à 1500
mètres.

Il en résulte une forte baisse de la
température qui n'aura pas d'effet dé-
sastreux sur la végétation, espérons-le.

Emplâtre américain Rocco
Extrait du corps les Rhumatismes,
Lumbagos, Maux de reins, Sciaticques,
Douleurs et Catarrhes de poitrine.
Exiger le nom de Rocco.
Dans les pharmacies à fr. 1.25.
Bulle : Pharmacies Barras, David et
Gavin.

**Le manque d'appétit est souvent
une conséquence de la constipation.** Les
célèbres Pilules Suisses du Pharmacien Ri-
chard Brandt vous offrent un moyen infail-
lable de le guérir en peu de temps. La boîte
avec étiquette « Croix blanche sur fond rou-
ge » portant l'inscription « Rich. Brandt »,
au prix de fr. 1.25 dans les pharmacies.

On demande
un ou deux bons ouvriers menui-
siers-ébénistes pour travail soigné et
un garçon comme apprenti. Bonne rétri-
bution.
Freiburghaus-Tendon, Bulle.

Couture - raccommodage.
La soussignée se recommande pour tra-
vaux à domicile ou en journées.
Mme DELLEY
maison Genoud, derrière le Tirage,
Bulle.

**Hotel de la Gruie
BROC**
Dimanche après midi, 7 Mai,
Concert
donné par la Fanfare l'Echo des Alpes
de Charmey.

L'usine Despond à Bulle demande
quelques
ouvriers.
S'y adresser.

Jeune fille
cherche de suite place de **sommelière.**
S'adresser à M. Jules Genoud, boulan-
ger, à Châtel-St-Denis.

III^{me} Tir annuel
de la
Société de tir de Sâles
les samedi, dimanche et lundi
6, 7 et 8 mai.
Concours de groupes.
Demander plan de tir.

OFFRE
On offre à **faner** un domaine de la con-
tenance de 40 poses ; on fournirait chevaux,
faucheuse et faneuse.
S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle.

Jeune fille

de 23 ans, cherche place dans un établis-
sement de la campagne.
S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle
sous H 695 B. 734

Mises publiques.

Jeu 4 mai, on vendra en mises pu-
bliques, devant le Château :
Articles de ménage, outils divers,
cries, chaînes, ferrements, etc., etc.

723 **Vins nature**
avec garantie par 100 litres.
La du Tessin Fr. 41.—
Montagne, rouge excellent » 47.—
Rosé, vin de table très fin » 52.—
Panadir, la vin blanc » 53.—
Sicilien, blanc extra » 55.—
Gallis, vin rouge » 34.—
Fûts d'essai depuis 50 litres.
Import. Winiger, Boswil (Argovie).

A vendre

faute d'emploi, une **voiture à ressorts**,
à patent et à pincettes, à l'état de neuf, ainsi
que **deux autres chars de travail**,
aussi à ressorts, spécialement pour le lait.
S'adresser à Joseph Guillet, ruelle du
Lion-d'Or, Bulle.

A vendre

foin, regain et paille première qualité,
à prendre sur place, chez Jayet père, à
Châtillens près Oron.

A louer

un logement avec l'eau. S'adresser à
Isidore Genilloud, Bulle.

On demande

une **jeune fille** sachant faire le ménage
et garder un enfant. Bon gage.
S'adresser à l'agence Haassenstein et Vo-
gler, Fribourg, sous H 365 B.

Pour cause de santé, à vendre à Ve-
vey un excellent 721

Café-Brasserie

d'ancienne renommée, situé au bord du lac,
à proximité d'un débarcadère. Salle de café,
salle pour sociétés et cave bien meublée.
Entrée suivant convenance.
S'adresser Etude du Notaire Guex,
maison Masson, place de la Gare, Vevey.

VILLE DE BULLE

La Commune de Bulle offre à louer,
par voie de mises publiques, les **empla-
cements de dépôts de matériaux situés
le long de la Tréme.**
Les mises auront lieu à l'Hôtel-de-
Ville, **lundi 8 mai**, dès 2 heures après
midi.
Les conditions déposent au Bureau de ville.
736 **Le Conseil communal.**

A vendre

un tas de foin et regain.
S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle.

Jeune fille

cherche place de **sommelière** ou **fil-
le de magasin.** S'adresser à Haassenstein et
Vogler, Bulle, sous H 700 B. 738

Grand magasin à louer

à Bulle, à proximité des deux gares.
S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle,
sous H 633 B. 684

ON CHERCHE

pour le 1^{er} juin, une **bonne domestique**
connaissant la cuisine.
S'adresser à Mme Auguste Glasson,
Grand'rue, Bulle. 701

On demande

pour tout de suite **2 scieurs** et **1 circu-
lateur.**
S'adresser scierie Monard, Môtiers
(Val-de-Travers).

On demande

un **bon ouvrier menuisier**, connais-
sant le travail aux machines. Bonne rétribu-
tion. Travail assuré toute l'année.
S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle.

TOT OU TARD

chaque automobiliste, motocycliste, ou cycliste en vient à la conviction que c'est sur

PNEUS CONTINENTAL

qu'il roule le plus économiquement.

ZURICH :

Max von Frankenberg.



GENÈVE :

Alfred Bauer.

732



Couverture de toits

et

revêtements de façades.

Sécurité au vent et aux ouragans. — Grande légèreté.

Durée illimitée.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

BRIQUES — DRAINS — BOISSEAUX — TUILES

CHAUX de Baulmes et Noiraigue.

CIMENT Portland de St-Sulpice et Baulmes.

CIMENT prompt de Porte de France.

GYPSES

TUYAUX en ciment de toutes dimensions.

PRIX RÉDUITS

CROTTI FRÈRES

BULLE

AUTO BENZINE

Huile Vitesse

CARBURE

Emile Morard, Fers & Quincaillerie,

BULLE

718

VENTE D'IMMEUBLES

Lundi 22 mai prochain, dès 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel du Moléson, à Romont, M. Louis Dubail, à Porrentruy, pour cause de partage, exposera en vente, par voie d'enchères publiques, les deux immeubles qu'il possède près de la gare, à Romont, comprenant l'un habitation, grange, écurie, et l'autre dépôt de 800 m² pour commerce de gros; en plus emplacement d'environ 1 pose (3600 m²).

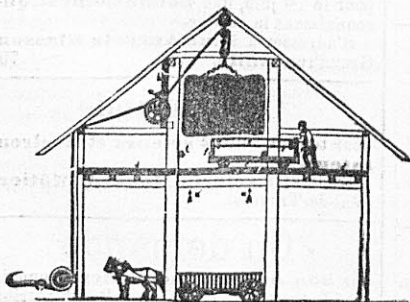
Situation exceptionnelle à proximité de la gare. Conditions de paiement très avantageuses. Ces immeubles seront exposés en vente séparément et en bloc. Eventuellement on traiterait de gré à gré, avant la mise. Facilité de louer une partie des locaux au locataire actuel.

Pour visiter les immeubles, s'adresser à M. Henri Paratte, à Romont; pour les conditions au notaire soussigné.

Romont, le 27 avril 1911.

727

Chs. BOSSON, notaire.



1000 FR.

à celui qui prouvera qu'il existe en Suisse un

monte-foin

à traction animale plus simple, plus pratique et moins coûteux que celui de

V. GENDRE, constructeur, à FRIBOURG.

Ce n'est pas demain

mais aujourd'hui même que vous devez faire un essai du Café de Malt Kneipp-Kathreiner. Vous le devez dans l'intérêt de vos enfants et pour le bien-être de toute votre famille. 424

VENTE D'IMMEUBLES

Lundi 15 mai, dès 2 heures, au Café de l'Harmonie, à Romont, M. Chs. Forney exposera en vente, par voie d'enchères publiques, la propriété qu'il possède à Romont, rue du Château, comprenant bâtiment avec magasin, entrepôts, cour et jardin.

Pour le cas où la vente n'aboutirait pas, ces immeubles seront exposés en location en bloc ou séparément. Conditions de paiement avantageuses.

Pour visiter la propriété et conditions, s'adresser à Chs. Rosson, notaire, à Romont. 728

AMEUBLEMENTS

M. BRODARD, tapissier,

Rue de la Promenade, BULLE.

Lits complets, canapés, fauteuils, chaises, chaises pour enfants, Trousseaux complets, stores et rideaux.

Grand choix de poussettes à des prix défiant toute concurrence.

Réparation de lits et canapés à prix modérés. 698

A remettre

pour cause de partage, un joli

Café-Brasserie

bien situé; peu de frais généraux. Aide d'une brasserie à preneur sérieux.

Offres sous Hc 13206 X à Haassenstein et Vogler, Genève. 719

Offre exceptionnelle.

La Fabrique de meubles "Gruyéria", à Bulle, ayant dû reprendre d'une pension, faute de paiement, des meubles tout en bois dur naturel pour pension, les vendra en mise publique dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, à Bulle, le jeudi 4 mai prochain. Il y a 8 chambres à coucher, composées du lit avec matelas bon crin, armoire à glace, lavabo avec marbre et glace, table, table de nuit, chaises et chaise-longue.

Ces meubles n'ayant servi qu'un mois sont à l'état de neuf. 726

A LOUER

plusieurs logements bien situés, ainsi que chambres meublées chez Mme Vve Torche, La Tour. 512

Joli logement

à louer de suite, aux abords de la ville. S'adresser à Haassenstein et Vogler, à Bulle, sous H681B. 728

Savon Bor Milk

par Rumpf et Cie, le meilleur savon pour la toilette, d'une douceur incomparable, dissipe toutes les

Impuretés du teint.

Se vend à 75 cent. le morceau chez: P. Gavin, pharmacien; Coiff. P. Gremaud et Coiff. Vve A. Margot, Bulle; Pharm. Jambé, à Châtel-St-Denis.

Demandez un échantillon gratuit.

Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).

Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., Genève. 567

A. FAVEZ, chir.-dentiste

Maison de la pharm. Cuony,

FRIBOURG 874 F

Consult. 9-5 h. Opérations sans douleurs.

Dans grande pension, on demande une

jeune fille

sachant cuire. Age: 25 ans ou au-dessus. Gages, 50 fr. par mois au début. Place stable.

Offres écrites sous S 23137 L, à Haassenstein et Vogler, Lausanne. 717